

SOUTIEN A NOTRE COLLEGE STAGIAIRE

La réforme de la formation des maîtres ou la réforme de l'absence de formation

Le rectorat avait annoncé un dispositif « performant » pour les stagiaires nouvelle formule. Malgré leurs 18h hebdomadaires, ils allaient pouvoir bénéficier d'une formation à la hauteur d'un tiers de leur service répartie sur deux périodes phares de l'année :

septembre-octobre (où ils seraient remplacés par des titulaires remplaçants dans le meilleur des cas) pour la première

janvier-février (remplacés par des étudiants en master 2 (!)) pour la seconde.

Bien que déjà très réduit par rapport à ce qui avait été dispensé les années antérieures, le rectorat se prévalait d'un dispositif à la hauteur des besoins des stagiaires. Mais c'était sans compter le peu d'attractivité désormais du métier avec de moins en moins d'étudiants en master 2 se tournant vers l'enseignement, baisse liée notamment à celle sans commune mesure des recrutements depuis plusieurs années. Double effet : moins de M2 et pénurie de professeurs titulaires remplaçants mais aussi de contractuels (!).

Résultat : un nombre important de stagiaires se voient exclus du peu de formation qui leur est due ou bien sont autorisés un ou deux jours par semaine à rejoindre leurs autres collègues en formation qui eux ont la chance de bénéficier de la formation complète.

Le métier d'enseignant s'apprend, il ne s'improvise pas. Cette réforme, par le peu de place qu'elle accorde à la formation, aggravée par l'impossibilité même de la mise en œuvre de ce qui en reste, est symptomatique de la place accordée désormais à l'Éducation dans ce pays. **Les élèves ont pourtant droit à des professeurs formés.**

Au collège/lycée....., notre collègue stagiaire en est dans ce cas là : il/elle ne bénéficie toujours pas de la deuxième période de formation à l'IUFM qui a commencé début janvier pour 6 semaines.

Nous réclamons la possibilité pour notre collègue de pouvoir partir en formation telle que le rectorat l'avait lui-même défini dans son plan de formation pour les stagiaires.

**Le 17 janvier 2011,
Les personnels du**

Signatures